SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Diplôme d'État Infirmier Pratique Avancée

- Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- Ouvert en alternance : Non

Présentation

Formation sur 2 ans (5 Mentions : Pathologies chroniques - Oncologie - Maladies rénales - Santé mentale et psychiatrie - Urgences)

L'université d'Angers organise une formation spécifique en pratique avancée de deux ans reconnue au grade de master destinée aux professionnels de santé titulaire d'un diplôme d'État d'infirmier. Elle est construite en collaboration avec les établissements de santé et les secteurs extra-hospitaliers.

En savoir plus sur le métier d'IPA :

Objectifs

Cette formation a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à l'exercice infirmier en pratique avancée ainsi que la maîtrise des attendus pédagogiques correspondant au grade universitaire délivré.

* Favoriser l'autonomie pour la pratique clinique
* Améliorer les parcours de santé dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire
* Apporter une réponse aux enjeux de santé publique

Organisation

Contrôle des connaissances

Validation du D.E. : présence active aux sessions / contrôle continu à chaque Unité d'Enseignement (UE) / rédaction et soutenance d'un mémoire / évaluation des stages.

Admission

Conditions d'admission

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 22 avril 2024

Être titulaire d'un diplôme infirmier.

Avant de candidater, merci de vous munir de votre CV, lettre de motivation, de votre dernier diplôme obtenu, de l'attestation justifiant les 40 heures en Éducation Thérapeutique du Patient (si obtenue), d'une attestation de travail*.

**Pour les libéraux, une attestation URSSAF et/ou un justificatif de l'ordre des infirmiers et/ou un certificat d'installation suffisent.*

Modalités d'inscription

Pré-réquis : Maitrise de l'outil informatique, d'internet et des logiciels de bureautique (posséder son propre ordinateur portable).

La candidature doit être déposée en ligne sur le site internet de l'Université d'Angers du 19 février au 22 avril 2024.(prévoir un CV, une lettre de motivation précisant votre préférence entre les 5 mentions, pièce d'identité, diplôme principal et attestation ETP si obtenu). En cas de demande de validation par les acquis pédagogiques et professionnels (VAPP), le dossier de demande est joint. Cliquez ici pour plus d'informations sur la VAPP.

Sélection : le recrutement est effectué après examen du dossier et entretien (mai-juin).

Candidature close.

Public cible

Dans un contexte de formation tout au long de la vie, cette formation s'adresse à des professionnels de santé infirmiers.

Droits de scolarité

Coût de la formation : 10 400 € (5 100 € la 1ère année et 5 300 € la 2ème année) + droits universitaires. Formation éligible au CPF (code CPF par mention «pathologies chroniques» : 238 703,
«oncologie»: 238 704, «maladie rénale» : 238 705, «santé mentale» : en cours de création).

Capacité d'accueil

Groupe de 25 personnes maximum

Infos pratiques

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 22 avril 2024

Contacts

Contact administratif

Sandy CAHEN
02.41.73.58.76
sandy.cahen@univ-angers.fr

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 22 avril 2024